

# À découvrir



## LES MOULINS À EAU DE LA VALLÉE DU PETIT LAY



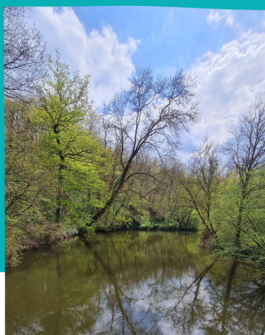
Construits par les moines de l'Abbaye de Mignon vers 1420, ils sont attribués aux meuniers contre une redevance en nature.

*En photo, le moulin à eau du Gué, Sainte Cécile*



## LA RIVIÈRE DU PETIT LAY

La rivière du Petit Lay prend sa source sur la commune de Sevremon. Elle traverse 13 communes du département de la Vendée dont 7 de la Communauté de Communes de Chantonnay : Rochetjoux, St Germain de Prinçay, St Vincent Sterlanges, Ste Cécile, St Hilaire le Vouhis, Chantonnay et Bournezeau. Le Petit Lay se joint au Grand Lay sur Chantonnay. Ensemble, ils forment le fleuve du Lay, qui va se jeter dans la baie de l'Aiguillon.



## LE LAVOIR DES CHAFFAUDS



Alimenté en permanence par la nappe phréatique de Sainte Cécile, ce lavoir restauré demeure un élément caractéristique du patrimoine local. Le ruisseau de la Savine passe juste à côté.

# Balisage

Sentier à suivre : N°3 **Bleu**



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers

## Charte du randonneur responsable

### • Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune.

### • Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

### • Emporter vos déchets et ne faites pas de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

## Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay  
02 51 94 40 23  
[contact@tourisme-paysdechantonnay.fr](mailto:contact@tourisme-paysdechantonnay.fr)  
[www.cc-paysdechantonnay.fr](http://www.cc-paysdechantonnay.fr)




# 3

DÉPART  
LA FORTIÈRE

## SENTIER DE LA ROCHE MARNOIRE

*Sainte Cécile*



 **Départ**

La Fortière  
à Sainte Cécile



12 KM



3H



FACILE







# Le pas à pas

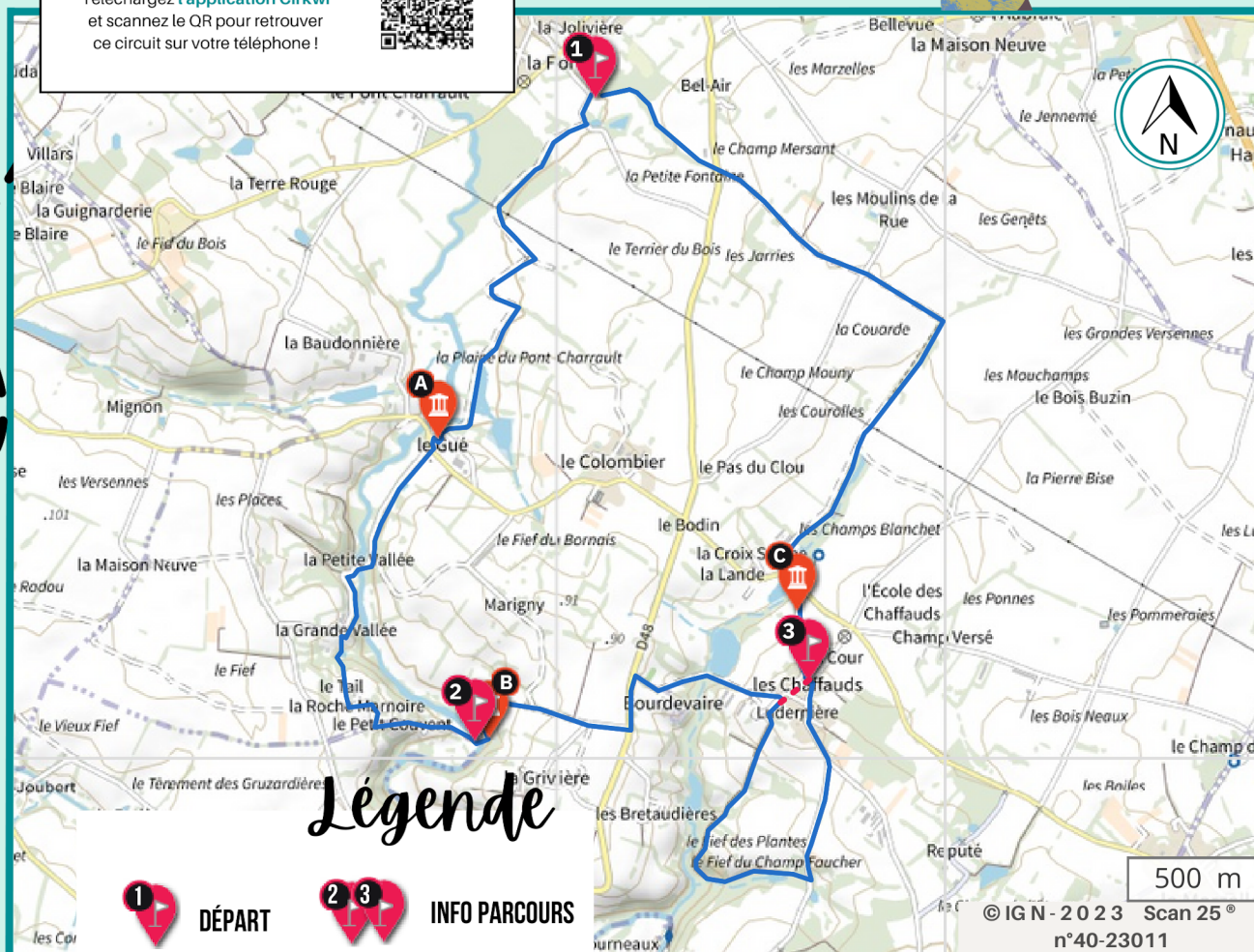
DÉPART LA FORTIÈREE - STE CÉCILE

GPS :46.73768 / -1.11987



DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



## Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT



1

Au départ, dos au chemin, prendre à gauche à l'opposé de **Ste Cécile** puis emprunter le chemin à droite pendant 1.8 km et rejoindre le **village du Gué**. Traverser le village et au stop, tourner à gauche, longer la **D98** quelques mètres et emprunter la route à droite. Marcher 600 m et rejoindre le **Pont de la Petite Vallée**. Traverser et continuer encore 400 m sur cette route pour rejoindre le **village de la Grande Vallée**. Dans le village, prendre le chemin à gauche pendant 300 m puis tourner à gauche. Continuer sur cette route puis prendre la 2ème à gauche. Aller au bout de la rue, emprunter le chemin en face pour traverser le **pont de la Roche Marnoie**.

2

Après le pont, continuer sur le chemin, prendre à gauche et rejoindre la route. Continuer toujours tout droit jusqu'à la **D48**. Arriver au niveau de celle-ci, prendre à gauche et tourner à la prochaine à droite. 100m après, prendre à gauche et suivre le chemin. À la fin de la grande côte et prendre à droit. Tourner à gauche et emprunter le chemin en face OU tourner à droite pour raccourcir le parcours de 2.3 km. (Reprendre au point n°3) Suivre ce chemin pendant 1.7 km. À la fin de celui-ci, prendre à gauche, remonter au **lieu-dit des Chaffauds** puis traverser la **rue des Ecoliers**. Rejoindre le calvaire et tourner à gauche puis à droite **rue des Lavandières**.

3

Au bout de cette rue, emprunter le chemin à gauche, celui qui descend. Suivre ce chemin jusqu'à la départementale. Remarquer le **Lavoir et la Fontaine de la Croix Savine** sur votre gauche. Traverser la **D98** et emprunter le chemin en face pendant 2.5 km jusqu'à arriver au niveau de la départementale. Retraverser la **D48** et poursuivre en empruntant le chemin en face pendant 700 m pour retrouver le point de départ.

Reproduction interdite

500 m

© I G N - 2 0 2 3 Scan 25®  
n°40-23011